ASECNA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR





POLITIQUE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE L'ASECNA

En application des directives des instances statutaires, et prenant en compte les enjeux de son domaine d'activités ainsi que les attentes de ses parties intéressées, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) s'inscrit dans une démarche de développement durable à travers une gouvernance portant les valeurs de solidarité des Etats membres, et s'appuyant sur les acquis d'un système de management intégrant les volets relatifs à la sécurité de la navigation aérienne et du système d'information, à la sûreté, à l'environnement, à la qualité, à la santé et sécurité au travail, garantissant une plus grande cohérence et une plus grande efficacité des actions menées.

Ainsi, aux enjeux politiques, stratégiques et organisationnels de la vision que je porte, se joint l'ambition de positionner l'Agence comme un des meilleurs fournisseurs de services de la navigation aérienne et de la maintenir comme un instrument exemplaire de coopération et d'intégration africaine, portant entre autres à :

- faciliter l'adhésion du plus grand nombre possible de pays africains à l'Agence et concrétiser ainsi le concept d'un ciel unique africain ;
- poursuivre la modernisation de sa gouvernance institutionnelle, organisationnelle et financière ;
- valoriser le capital humain en mettant un accent particulier sur le genre,
- promouvoir les meilleures pratiques professionnelles et développer la culture de l'excellence ;
- assurer un haut niveau de la sécurité de la navigation aérienne et contribuer à l'amélioration de la sûreté de l'aviation civile.

Autour du triptyque « **Dialogue-Efficacité-Performance** », la présente politique fournit un cadre pour l'établissement d'objectifs et l'amélioration continue des prestations fournies par l'Agence.

Pour la période 2017-2020, une priorité sera accordée à :

- Identifier les dangers, les menaces et les facteurs environnementaux liés aux activités de l'Agence, évaluer et maîtriser les risques en termes de sécurité aérienne, sûreté, environnement, qualité, santé et sécurité au travail, conformément à la règlementation en vigueur et veiller à la satisfaction des attentes des parties intéressées;
- 2. Mettre à niveau les volets du système de management conformément aux exigences des règlements, des normes et référentiels applicables ; Madagascar
- Consolider le système de compte-rendu obligatoire des évènements liés à la sécurité de la navigation aérienne dans un cadre de « culture positive » prévoyant les limites entre les erreurs et les actes non tolérables ;
- Restaurer et maintenir de manière durable les équilibres financiers de l'Agence tout en consolidant la confiance auprès des partenaires financiers;
- 5. Renforcer le niveau de responsabilité des structures opérationnelles et poursuivre l'autonomisation du fonctionnement des établissements de formation ;
- Mettre en œuvre des partenariats stratégiques et renforcer la coopération bilatérale gagnant-gagnant;
- 7. Contribuer à la protection de l'environnement, à la prévention de la pollution et œuvrer à l'amélioration des conditions de sécurité et santé au travail à tous les niveaux.

A cet effet, je charge le Directeur Sécurité, Qualité et Environnement d'assurer le développement et le maintien du système de management intégré dans le respect des normes applicables et invite donc chaque agent à s'impliquer sans réserve dans l'atteinte des objectifs ainsi déclinés, par une contribution active à l'amélioration continue de nos prestations et de l'image de marque de notre institution.

Pour ma part, je m'engage dans une dynamique de promotion d'un développement durable en mettant à disposition toutes les ressources nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés en satisfaction aux attentes des Etats membres et des usagers de l'Agence.

Mohamed MOUSSA